

beaphar

FIPROtec®
COMBO
FIPROtec® COMBO 50mg/60mg Solution pour spot-on
Pour chats et furets. Fipronil/(S)-Méthoprène


Code Article : 15104

Gencod : 8711231151042

Contient 3 pipettes de 0,5 ml pour 3 applications

- ✓ Fipronil/(S)-Méthoprène
- ✓ Traitement des infestations par les puces, tiques et poux broyeurs (chez le chat)
- ✓ Prévention de la multiplication des puces

Liste des substances actives et autres ingrédients :

FIPROtec® COMBO 50 mg/60 mg solution pour spot-on pour chats et furets : Une pipette de 0,50 ml contient :

Substances actives		Excipients	
Fipronil	50 mg	Butylhydroxyanisole (E320)	0,1 mg
(S)-Méthoprène	60 mg	Butylhydroxytoluène (E321)	0,05 mg

Solution jaune clair. **Indications : Chez les chats :** À utiliser contre les infestations par les puces seules ou les infestations mixtes par les puces et les tiques et/ou les poux broyeurs : - Élimination des puces (*Ctenocephalides spp.*). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide), des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes pendant 6 semaines après application. - Élimination des tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor variabilis*, *Rhipicephalus sanguineus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste selon les données expérimentales jusqu'à 2 semaines. - Élimination des poux broyeurs (*Felicola subrostratus*). Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piquûres de Puces (DAPP), lorsqu'elle a été préalablement diagnostiquée par le vétérinaire.

Chez les furets : À utiliser contre les infestations par des puces seules ou des infestations mixtes par des puces et des tiques : - Élimination des puces (*Ctenocephalides spp.*). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes. - Élimination des tiques (*Ixodes ricinus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste pendant 4 semaines.

Contre-indications : En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chatons de moins de 8 semaines et/ou pesant moins d'1 kg. Ne pas utiliser le produit chez les furets âgés de moins de 6 mois. Ne pas utiliser chez les animaux malades (par exemple : maladies systémiques, fièvre) ou convalescents. **Ne pas utiliser chez les lapins en raison du risque de réactions indésirables, voire la mort.** Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à l'une des substances actives ou à l'un des excipients.

Effets indésirables : Ne pas surdoser. **Chez les chats :** Parmi les effets indésirables très rarement suspectés, des réactions cutanées transitoires au niveau du site d'application (desquamation, perte de poils localisée, démangeaison, rougeur) ainsi que des démangeaisons ou une perte de poils généralisées ont été rapportés. Une salivation excessive, des signes nerveux réversibles (augmentation de la sensibilité à la stimulation, abatement, autres signes nerveux) ou des vomissements ont aussi été observés après utilisation. En cas de léchage, une brève période de salivation excessive due principalement à la nature de l'excipient peut être observée. Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire. **Espèces cibles :** Chats et furets.

Posologie pour chaque espèce, voie et mode d'administration : Voie d'administration et posologie : Usage externe uniquement, spot-on. Une pipette de 0,5 ml par chat, correspondant à la dose minimale recommandée de 5 mg de Fipronil par kg de poids corporel et de 6 mg de (S)-Méthoprène par kg de poids corporel, pour une application topique sur la peau. Une pipette de 0,5 ml par furet, correspondant à la dose minimale recommandée de 50 mg de Fipronil par kg de poids corporel et de 60 mg de (S)-Méthoprène par furet, pour une application topique sur la peau. L'intervalle minimum de traitement est de 4 semaines.

Mode d'administration : 1. Retirer la pipette de son emballage. Tenir la pipette en position verticale, dévisser et retirer le capuchon. 2. Retourner le capuchon et le placer à l'envers sur la pipette. Appuyer et appliquer une rotation sur le capuchon afin de briser le joint. Retirer le capuchon de la pipette. 3. Écarter les poils dans le dos de l'animal, à la base du cou, entre les omoplates afin de rendre la peau visible. Appliquer l'embout de la pipette directement sur la peau de l'animal et presser la pipette plusieurs fois afin de la vider de son contenu directement sur la peau, en un point. **Conseils pour une administration correcte :** En l'absence de données de tolérance, l'intervalle minimum de traitement est de 4 semaines. **Temps d'attente :** Sans objet. **Conditions particulières de conservation :** Tenir hors de la vue et de la portée des enfants. À conserver dans l'emballage extérieur d'origine de façon à protéger de la lumière et de l'humidité. Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de précautions particulières de conservation concernant la température. Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour de ce mois.

Mises en garde particulières : Les puces des animaux de compagnie infestent souvent leur panier, leur zone de couchage et leurs zones de repos habituelles comme les tapis et les canapés. En cas d'une infestation massive, au début du traitement, ces endroits devront être traités, avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement. Aucune donnée évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampooinage sur l'efficacité du produit chez le chat et le furet n'est disponible. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampooinés à partir de 2 jours suivant l'application du produit, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du produit. Éviter le contact avec les yeux de l'animal. Il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux après le traitement. La fixation de tiques isolées reste possible. Pour cette raison, la transmission de maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables. Chez les chats, le produit peut être utilisé pendant la gestation. La toxicité potentielle du produit chez les chatons de moins de 8 semaines en contact avec une chatte traitée n'a pas été documentée. Des précautions spécifiques devront être prises dans ce cas. Chez les furets : les études de laboratoire sur les chats n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes, foetotoxiques ou maternotoxiques. Chez le furet, l'innocuité de ce médicament vétérinaire n'a pas été testée durant la gestation et la lactation. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire. Chez les chats, des démangeaisons peuvent apparaître suite au traitement. Un surdosage du produit peut provoquer une apparence collante du poil au site d'application. Cependant, dans ce cas, ces signes disparaîtront dans les 24 heures suivant l'application. Chez les furets. Chez les furets de 6 mois et plus et traités une fois toutes les 2 semaines pendant quatre traitements, à 5 fois la dose recommandée, une perte de poids a été observée chez quelques animaux. Le risque de provoquer des effets indésirables peut augmenter en cas de surdosage (voir rubrique « Effets indésirables (fréquence et gravité) »).

Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant : Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets. Le Fipronil et le (S)-Méthoprène pourraient nuire aux organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou les emballages vides.

Date de la dernière notice approuvée : 20/10/2017. **Informations supplémentaires :** Boîte de 3 sachets de 1 pipette de 0,50 ml. FR/V/8962181 7/2016. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées. Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché. **Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :** KRKA, d.d., Novo mesto, Šmarješka cesta 6, 8501 Novo mesto, Slovénie. **Exploitant :** Beaphar s.a.s., 06800 Cagnes-sur-Mer, www.beaphar.fr